

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR MUNICIPAL

MOT DE LA PRÉSIDENTE



M. LANNEVILLE, PRÉSIDENTE
TWITTER : @PRESIDENTAQLM

Au terme de mon premier mandat à titre de présidente de l'AQLM, je ne peux qu'être reconnaissante de la confiance que tous les membres m'ont manifestée partout dans les activités de notre association.

Que ce soit par la Tournée régionale printanière, l'organisation de la Journée tactique, le site internet, la diffusion des guides de sport et de loisir ou la CALM, l'AQLM renforce les partenariats, sa notoriété et son leadership. Le thème ENSEMBLE de la 20^e CALM ne pouvait être mieux choisi pour évoquer les notions d'esprit collectif, de partage et de solidarité qui imprègnent le monde du loisir municipal.

LE 20^e

Nous nous préparons à souffler nos vingt bougies à la CALM dans un esprit festif et de grande fierté. J'ai pris plaisir à relire quelques lignes de la *Politique du loisir au Québec*, vingt ans plus tard. Les termes ont peut-être changé aujourd'hui, mais le fond demeure :

Les services en loisir constituent un lieu d'organisation et de concertation planifiée de la joie de vivre dans un milieu, dont l'identité culturelle s'associe naturellement à la qualité de vie qu'on y trouve et qu'on lui reconnaît. À ce titre, les services publics en loisir sont une réalité hautement culturelle au sens fondamental. Ils sont une façon de bonifier les modes de vie dans le sens d'une évolution progressive des façons de faire, de penser et de sentir, qui déterminent l'existence des hommes et des femmes d'une communauté, tout en atténuant ou solutionnant un bon nombre de problèmes sociaux.

Vingt ans plus tard, saines habitudes de vie, loisir culturel, développement social,

pratique libre, réseaux sociaux et jeux électroniques ont pris leur place dans le vocabulaire du loisir public, suivant en cela les tendances en matière d'évolution sociale et culturelle, mais les services demeurent et sont toujours en demande. L'AQLM a évolué, s'est adaptée et demeure vingt ans plus tard la voix unifiée du loisir municipal.

L'ÉQUIPE QUI NOUS SOUTIENT

Suite aux entrevues avec les anciens présidents de l'AQLM pour le numéro spécial du 20^e anniversaire, tous ont souligné le professionnalisme et le dévouement de l'équipe de la permanence de l'AQLM. Travailler ENSEMBLE caractérise particulièrement le leadership de Geneviève Barrière, notre directrice générale, et Luc Toupin, le directeur général de l'AQLP.

J'aimerais qu'ENSEMBLE nous manifestions notre reconnaissance pour le dévouement et le professionnalisme de cette équipe qui a permis de faire de l'AQLM une association aussi solide, crédible et utile.

DOSSIER DES MATERNELLES 4 ANS

À la demande du président de la Commission de la culture, des loisirs et de la vie communautaire de l'Union des municipalités du Québec, le ministre de la Famille Mathieu Lacombe a rencontré les représentants de plusieurs organismes le 27 mars dernier pour discuter des impacts des maternelles 4 ans sur les camps de jour municipaux.

Un comité de travail a été mis sur pied à la suite de cette rencontre, regroupant des représentants du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), du ministère de la Famille, de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), de l'Association des camps du Québec (ACQ), de l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH), du Carrefour action municipale et famille (CAMF) et de l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM).

Ce comité doit proposer au ministre de la Famille des pistes de solutions afin de résoudre les problèmes que pourrait susciter le déploiement des maternelles 4 ans auprès des villes et municipalités québécoises en période estivale et lors de congés scolaires.

À cet égard, j'ai affirmé que, bien que l'intégration des enfants de quatre ans en camp de jour puisse susciter des défis et des besoins d'adaptation, les préoccupations proviennent surtout du fait que cette intégration s'ajoute à un ensemble de facteurs problématiques affectant déjà le milieu des camps de jour municipaux.

INVITATION À L'AGA

Je vous invite avec insistance à assister à l'assemblée générale annuelle qui conclura la 20^e CALM le 4 octobre. C'est un moment privilégié pour votre conseil d'administration.

C'est à cette occasion que nous présenterons notre bilan annuel et les résultats des travaux des différents comités. J'en profite pour souligner le travail de tous ces gens qui vous représentent avec conviction et dévouement au conseil d'administration. ENSEMBLE, on déplace des montagnes.

Au terme de ce premier mandat à la présidence, je remercie les membres de l'AQLM, les membres du conseil et le personnel de me faire confiance. Je me sens choyée de travailler avec des gens engagés aussi dynamiques et dont le loisir public est toujours au centre des préoccupations. C'est vraiment un privilège!

« L'AQLM a évolué, s'est adaptée et demeure vingt ans plus tard la voix unifiée du loisir municipal. »

FORMATION
MUNICIPALE



DÉVELOPPER
UNE CULTURE VÉLO...



ÇA COMMENCE PAR
NOS WEBINAIRES ET
FORMATIONS!

- Planifier et évaluer pour encourager la pratique du vélo
- Concevoir et entretenir des aménagements pour piétons et cyclistes
- Aménager des stationnements pour vélos
- Aménager et entretenir des sentiers de vélo de montagne et de *fatbike*

[velo.qc.ca/
formations-pros](http://velo.qc.ca/formations-pros)



Vélo Québec

Toutes nos formations répondent aux exigences de la Loi sur les compétences (1%).